



Bécherel

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 JUILLET 2026 2026 à 19H00

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 15 | Présents : 12 | Votants : 12

Date de convocation : 25.06.2026

Date d'affichage convocation : 25.06.2026

Date d'affichage de la liste des délibérations : 07.07.2026

Présents :

BOUSSEAU Delphine	MANNOURY LACOUR Elisabeth	PRETESEILLE Yvonne
CHEZE Laëtitia	MATHA Frédéric	REHAULT Olivier
	PAIRON Christian	SPAGNOL Paulette
	PARMENTIER Mélina	TRASSARD Emilie
DURAND Michel	PONSARD Christophe	

Absent(s) Excusé(s) : COLLIN Fabrice, DELAUNAY Agnès, WILLIOT Pierre.

A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Paulette SPAGNOL.

Devis pour l'acquisition d'un téléphone portable

Délibération n° 2026.53

Madame le Maire rappelle que, par délibération n° 94/2020 du 8 décembre 2020, le Conseil municipal avait autorisé l'acquisition d'un téléphone portable destiné à l'exercice de ses fonctions. Cet équipement constitue un outil indispensable à l'accomplissement de ses missions, notamment au regard du développement des moyens de communication et des outils numériques (visioconférences, messageries instantanées, réseaux sociaux, etc.).

Elle informe l'assemblée que cet appareil présente désormais des dysfonctionnements récurrents, notamment une autonomie fortement dégradée de la batterie, rendant son utilisation difficile dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

À cet effet, elle présente un devis relatif à son remplacement.

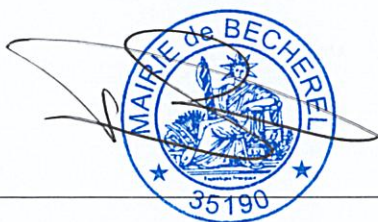
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le devis de la société DARTY PRO, située à Nantes (Loire-Atlantique), d'un montant de 1 232,50 € HT, soit 1 479,00 € TTC, pour l'acquisition d'un téléphone portable Apple iPhone 17 Pro Max 256 Go ;

- Autorise Madame le Maire à signer le devis ainsi que tout document afférent à cette acquisition ;
- Précise que cette dépense sera imputée au chapitre 21 – Immobilisations corporelles, compte 2188 « Autres immobilisations corporelles », de la section d'investissement du budget communal 2026.

*Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.*

Le Maire
Mme Mélina PARMENTIER



La Secrétaire de séance
Mme Paulette SPAGNOL